

ARRÊTÉ N° 2024_365

NOMMANT M. GUILLAUME ALBERT DIRECTEUR DU CENTRE DÉPARTEMENTAL ENFANTS ET FAMILLES (CDEF)

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment son article L315-8 ;

Vu la loi n°2022-217 du 21 février 2022 modifiée relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu son arrêté n°2024-069 du 9 février 2024 portant désignation de Mme Myriam Bouali directrice par intérim du centre départemental enfants et familles ;

Vu l'élection le 1^{er} juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. - M. Guillaume Albert est chargé des fonctions de directeur du Centre départemental enfants et familles (CDEF) sis à Bobigny, à compter du 2 septembre 2024.

ARTICLE 2. - L'arrêté n°2024-069 du 9 février 2024 est abrogé.

ARTICLE 3. - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Envoyé en préfecture le 14/10/2024

Reçu en préfecture le 14/10/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241014-2024_365-AR



ARTICLE 4. - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département.

Le président du Conseil départemental

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le